

# DÉCHÈTERIE DE CHAZELLES-SUR-LYON



FOREZ\_EST  
communauté  
de communes

**Votre déchèterie rénovée à réouvert des portes le 1<sup>er</sup> juillet 2021**

## **NOUVEAU : ACCÈS PAR LECTURE DES PLAQUES D'IMMATRICULATION**

**L'accès à la déchèterie de Chazelles-sur-Lyon se fait désormais par lecture de la plaque d'immatriculation de votre véhicule.**

Vous devrez donc obligatoirement faire une demande d'inscription par internet sur [www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr)

*En cas de non-respect des éléments déclarés, les agents d'accueil pourront refuser l'accès du véhicule sur le site.*

### **Pourquoi ce dispositif ?**

Car votre déchèterie a fait peau neuve et s'est modernisée !

Ce nouveau procédé permet :

- D'assurer un accès plus fluide aux usagers
- D'éviter un usage abusif de la déchèterie par les résidents de communes ne contribuant pas au financement du service.



**L'inscription  
sur internet est  
obligatoire !**



## Pour qui ?

Pour toutes les personnes voulant accéder à la déchèterie de Chazelles-sur-Lyon, particuliers et professionnels.

**L'inscription sur internet est obligatoire !**

## Comment faire ?

► En remplissant le formulaire en ligne sur :

**[www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr)**

### ► Pièces à fournir :

- 1 - Carte grise du véhicule ;
- 2 - Justificatif de domicile ;
- 3 - Carte d'identité.



► Un mail vous confirmera votre inscription (sous 72h ouvrés) : vous pourrez alors vous rendre à la déchèterie.

- ✓ Pensez à anticiper, votre inscription sera prise en compte sous 72 heures ouvrés !
- ✓ Il ne sera pas nécessaire d'effectuer de nouvelle demande lors de vos prochaines visites,
- ✓ Vous pouvez inscrire jusqu'à 3 véhicules différents,
- ✓ Vos identifiants (reçu sous 72h après votre inscription) vous permettront de vous connecter à votre espace pour avoir accès à vos informations et inscrire ou modifier vos véhicules.

## Quand ?

### Inscrivez-vous dès à présent !

► Vous ne pouvez plus accéder à la déchèterie si vous n'avez pas fait cette démarche

